



Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AVIVO du 14 avril 2016

Maison des associations

102 personnes présentes dans le public

Le Président, ouvre la séance à 14 heures 35 et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

Le Président demande s'il y a des excusés; M. RoCHAT excuse M. Souhail Mouhanna. Mme Arlette Rumo est excusée.

L'ordre du jour est approuvé par l'assemblée, la nomination des scrutateurs n'est pas nécessaire.

Mme Schmitt lit le procès-verbal du 23 avril 2015 qui est approuvé par les membres de l'assemblée.

Rapport du Président (voir en annexe le rapport écrit)

Le président attire l'attention sur les prochaines votations du 5 juin 2016 concernant la diminution des subsides de la Ville de Genève pour la culture et le social. Le Conseil municipal a voté une baisse de 10 % des subventions. Un référendum a été lancé et cette votation doit être gagnée !

Nouvelle loi sur l'augmentation des tarifs des TPG déposée par le Conseil d'Etat, l'AVIVO sera auditionnée par la commission des transports. L'AVIVO va se battre pour que les augmentations ne soient pas trop importantes, mais pas seul cette fois.

Fonctionnement de l'AVIVO, volonté de maintenir un contact direct avec les membres, internet ne remplace pas la chaleur humaine. Même si au niveau des bureaux, office social et loisirs, il y a moins de personnel et qu'il faut faire preuve de patience.

Le Président remercie le personnel de l'AVIVO pour sa compétence et sa gentillesse. Il remercie également tous les bénévoles de l'association.

A ce jour; 8'547 personnes ont payé les cotisations pour 2016, 1'708 encore en attente de paiement. 519 nouveaux membres, 64 démissions et 174 décès enregistrés. Augmentation du nombre de membres et du bénévolat.

Budget de CHF 550'000 dont un peu plus CHF 100'000 de subventions de la Ville de Genève, le reste c'est l'AVIVO qui le trouve avec des souscriptions, les cotisations, donc ça donne plus d'indépendance et de liberté pour agir dans les domaines importants qui touchent directement les conditions sociales des retraités.

L'AVIVO devra à l'avenir plus s'appuyer sur ses propres moyens, ses cotisations, son fonctionnement et sa manière d'aller de l'avant.

Rapport de la responsable des loisirs (voir en annexe le rapport écrit)

Mme Annette Zimmermann remercie Madame Davat pour son rapport, son travail et est ravie de l'accueillir dans le staff AVIVO.

Rapport de la responsable de l'Office social (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport de la responsable de l'administration et du journal "espaces" (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport des vérificateurs des comptes (voir en annexe le rapport écrit)

Le rapport est lu par un vérificateur, M. Curty François.

Le Président précise que ce n'est pas un bénéfice, mais un excédent de recettes. L'AVIVO accumule toujours des déficits existants. L'excédent des recettes et des dépenses ont permis d'éponger environ CHF 150'000 sur les CHF 400'000 en retard.

Rapport du fiduciaire (voir en annexe le rapport écrit)

Le Président précise que l'AVIVO entend maintenir le cap pour assainir la situation financière. M. Marcet précise que c'est principalement au niveau des charges du personnel que ces économies ont été faites.

Votes sur les rapports des vérificateurs des comptes et fiduciaire :

Les rapports sont approuvés par l'assemblée moins 2 abstentions.

Votes sur les rapports des responsables et du Président :

Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité

Election d'un vérificateur des comptes :

M. Sciboz Jean-Luc reste vérificateur et Monsieur Maurice Roulin se propose comme second vérificateur des comptes. M. François Curty cessant cette activité.

Suppléant aux vérificateurs des comptes : M. Jean-Jacques Maillard

Vote de l'assemblée, ils sont élus à l'unanimité.

Election des membres du Comité :

Membres sortants : M. Simkhovitch et M. Godinat.

Le Président présente les candidats qui ont postulé : M. Michel Ducommun et Mme Brigitte Berthouzoz

Vote de l'assemblée, ils sont élus à l'unanimité.

Les autres membres du comité restent réélus par l'assemblée.

Election d'un nouveau trésorier :

Monsieur Philippe Crottaz propose sa candidature. Monsieur Spielmann le remercie.

Il sera également membre du Comité.

Vote de l'assemblée, il est élu à l'unanimité.

Election du Président :

Il n'y a pas eu de candidature. M. Spielmann est réélu à l'unanimité.

Divers :

Quelques personnes interviennent sur divers sujets, notamment les TPG, la fusion de l'AVS, les fraudes fiscales, manifestations du 1^{er} et 28 mai, etc.

Le Comité examinera ces propositions.

À 16 heures 25 le Président clôt l'assemblée, remercie les membres présents et les invite pour un verre de l'amitié.

Jean SPIELMANN
Président

Genève le 18 avril 2016